



Association affiliée FFRandonnée sous le n° 10803

CLUB DES ÉCUREUILS
OMNISPORT CULTUREL



Saison 2024-2025

Club Omnisport et Culturel Des Ecureuils de Marcheprime Section Randonnée Pédestre « Les Ecureuils Marcheurs »

Bulletin d'adhésion

Du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Tableau à remplir pour une adhésion individuelle (adhérent 1) ou pour une famille de 2 personnes et plus (adhérents 1 et 2, etc.). Merci de renseigner toutes les rubriques **et d'écrire LISIBLEMENT**.

Adhérent 1	NOM :	Prénom :	Date de naissance :
	Téléphone :	E-mail :	Sexe :
	Adresse : Code Postal :	Commune :	
	N° de licence (à compléter en cas de renouvellement) :		Nationalité :
Adhérent 2	NOM :	Prénom :	Date de naissance :
	Téléphone :	E-mail :	Sexe :
	N° de licence (à compléter en cas de renouvellement) :		Nationalité :
Adhérent 3	NOM :	Prénom :	Date de naissance :
	Lien de parenté :		Sexe :
Adhérent 4	NOM :	Prénom :	Date de naissance :
	Lien de parenté :		Sexe :

Personne à prévenir en cas d'accident :		
NOM :	Prénom :	Tél :

Formule retenue (cocher la ou les cases correspondant à votre choix) :

Formule adhésion	Type licence	Montant :	Report
Individuelle (personne seule) avec assurance responsabilité civile et accidents corporels	IRA	55 €	
Familiale avec assurance responsabilité civile et accidents corporels	FRA	95 €	
Individuelle avec assurance Multi loisirs Pleine Nature	IMPEN	68 €	
Familiale avec assurance Multi loisirs Pleine Nature	FMPEN	120 €	
Option abonnement annuel magazine Passion Rando (4 numéros vendus uniquement sur abonnement). Plus d'informations sur https://www.ffrandonnee.fr/		10 €	

Ci-dessous, uniquement pour les marcheurs déjà adhérents à un autre club de randonnée affilié « FFRandonnée » (**dans ce cas, joindre une photocopie de la (des) licence(s) de la saison en cours**), ou pour les adhérents ne désirant pas prendre part aux randonnées :

Adhésion Individuelle à la section sans licence	IRA / IMPEN	20 €	
Adhésion Familiale à la section sans licence	FRA / FMPEN	35 €	

Total du règlement

Les assurances proposées garantissent la Responsabilité Civile, les Dommages Corporels et Assistance Rapatriement.

Les licences **IRA** et **FRA** couvrent les activités, dans le monde entier (à l'exclusion des pays non couverts), de pratique de la randonnée pédestre à pied, en raquettes à neige, de toute durée, en tout gîte ou camping ou bivouac, et avec ou sans accompagnateur. Sont exclus, la pratique de l'escalade, les parcours de randonnées glaciaires, de via ferrata et corda, de canyons aquatiques, et tout parcours exigeant l'utilisation d'un matériel de sécurité à l'alpinisme (baudrier, crampons, ...).

Les licences **IMPN** et **FMPN** couvrent, en plus, les loisirs sportifs de pleine nature : La randonnée glaciaire avec parcours sur glaciers, passages avec petite escalade et, plus généralement dès que l'itinéraire exige en toute circonstance une technique et/ou un matériel spécifique à la haute montagne sans toutefois dépasser la cotation PD (peu difficile), la via ferrata ou via corda, les sports de glisse « hivernaux » (ski alpin sur piste et hors-piste dans le domaine de la station, ski de randonnée/ski-alpinisme, snowboarding, snowkite), les activités nautiques (canoë-kayak, canyoning, rafting, hot dog, nage en eau vive), le cyclotourisme, le VTT (exclus : VTT de descente et BMX), les courses ou autres formes de randonnées (courses d'orientation, ...), la randonnée équestre.

Ces activités sont assurées sans restriction à titre individuel, mais, pratiquées à titre associatif, elles sont assurées uniquement si les normes de pratique et d'encadrement sont respectées.

Les licences **Familiales** assurent : le conjoint ou concubin notoire ou partenaire pacé, les enfants et les petits-enfants mineurs et/ou majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leur parent (seul et unique domicile).

Nous vous conseillons de consulter le détail des garanties offertes selon les différentes licences ainsi que la liste exhaustive des licences proposées sur le site de la FFRandonnée : <https://www.ffrandonnee.fr/>.

Nota : Pour les adhérents de moins de 26 ans, il existe également une licence individuelle « jeune » ; se renseigner auprès du bureau.

POUR CHAQUE ADHERENT MAJEUR :

- Dans le cas d'une première adhésion ou d'une reprise d'adhésion après interruption, je fournis un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications (CACI) à la pratique des activités de randonnée pédestre datant de moins de six mois.
- Dans le cas d'un renouvellement d'adhésion, je fournis l'attestation d'avoir rempli le questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée et d'avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté, ou je fournis un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) daté de moins de 6 mois.

POUR LES ADHERENTS MINEURS :

- Aucun CACI n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement.
- Je fournis l'attestation du ou des responsables de l'autorité parentale que l'auto-questionnaire spécifique aux mineurs (réglementaire) a été rempli conjointement (parents et enfant), et que toutes les réponses aux questions sont négatives.

L'un de ces documents est obligatoire pour la délivrance de la licence pour chaque personne assurée.

Je suis informé(e) que la cotisation pour la saison concernée n'est pas remboursable en cas de désistement en cours de saison, pour quelque motif que ce soit.

Je m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai et à suivre les consignes de sécurité données par les animateurs.

Je suis informé(e) que la section Rando Pédestre dispose d'un site internet partiellement réservé à ses adhérents (<https://club-des-ecureuils.fr>). J'autorise le club à y publier des photos sur lesquelles je pourrais figurer. Certaines photos peuvent être utilisées par le Club des Ecureuils de Marcheprime et/ou par sa section de Randonnée Pédestre pour sa communication interne ou externe.

J'accepte que la section Randonnée Pédestre du Club des Ecureuils de Marcheprime mémorise et utilise les données personnelles collectées dans ce bulletin d'adhésion pour sa communication interne et sa gestion.

Je m'engage à respecter les préconisations de la Fédération Française de Randonnée, du Club Omnisport et Culturel des Ecureuils (COCDE) de Marcheprime, ainsi que de sa section de Randonnée Pédestre « Les Ecureuils Marcheurs ».

Date :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

Adhérent 1

Adhérent 2

Le dossier complet (Bulletin d'adhésion rempli et signé + certificat médical ou attestation du questionnaire de santé + chèque établi à l'ordre de « Les Ecureuils Marcheurs » (ou virement « HelloAsso ») + éventuellement copie licence(s) FFRandonnée issue d'un autre club est à renvoyer ou à déposer à :

COCDE de Marcheprime – section de Randonnée Pédestre – 11A, rue Jacques Blicq, 33380 MARCHEPRIME